

Règles d'inscription à l'appel de dossiers

15^e Biennale internationale d'estampe
contemporaine de Trois-Rivières (BIECTR)



Informations générales

La **15^e Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières (BIECTR)** se déroulera du **19 juin au 5 septembre 2027**.

Cet appel de dossiers s'adresse à **tous les artistes professionnels** qui pratiquent l'estampe, sans restriction géographique.

Conditions d'inscription

Pour participer, vous devez soumettre :

- Le **formulaire d'inscription** complété en ligne
- **5 à 7 œuvres** d'une même série OU **5 photos** d'une seule installation
- Une **démarche artistique** de 150 mots maximum en français ou en anglais, obligatoirement liée aux œuvres proposées
- Le **paiement des frais d'inscription** selon votre lieu de résidence

Une seule inscription par artiste est acceptée, que ce soit pour un projet individuel, un duo ou un collectif.

Important : Les œuvres soumises doivent avoir été créées **entre 2022 et 2026**

Techniques acceptées :

- Gravure en creux
- Gravure en relief
- Lithographie
- Sérigraphie
- Collagraphie
- Œuvres hybrides (si une technique acceptée représente au minimum 50 % de l'œuvre)

Techniques exclues :

- Photographie
- Monotype
- Photocopie
- Cyanotype
- Risographie
- Impression numérique

Dimensions et installation

Les œuvres de **plus de 100 cm par côté** ne seront pas encadrées.

Pour les grandes œuvres ou installations la hauteur maximale recommandée est de **240 cm**. Les projets d'installation nécessitent un plan à envoyer par courriel à : **info@biectr.ca**

Exclusions

- Les œuvres présentées ne doivent **pas avoir été exposées** dans un centre d'exposition à Trois-Rivières après le 1er janvier 2025.
- Les œuvres sélectionnées lors d'éditions antérieures de la BIECTR **ne peuvent être soumises à nouveau**
- Les artistes sélectionnés aux **deux dernières éditions** ne sont **pas admissibles** à une troisième sélection consécutive

Spécifications techniques des images à soumettre

- **Format** : 1000 x 1000 pixels à 100 dpi
- **Type de fichier** : JPEG, qualité élevée (12)
- **Nom** : NomDeFamille_Prénom_Numéro.jpg (ex. : Tremblay_Judith_1.jpg)

Dates limites et frais d'inscription

- **Date limite d'inscription** : 18 octobre 2026 à minuit
- **Aucun dossier par courriel** ne sera accepté

Tarif Régulier :

- **60 \$CA** (artistes du Canada)
- **60 \$US** (Amérique du Nord sauf Canada, Amérique centrale, Amérique du Sud, Asie, Océanie)
- **60 €** (Afrique, Europe)

Modalités de paiement

- **PayPal** : direction@biectr.ca
- **Les frais ne sont pas remboursables**

Sélection

Un comité d'experts et d'artistes effectuera la sélection. **Les décisions sont finales et sans appel.**

Droits et obligations

En participant, vous accordez à la BIECTR le droit de reproduire vos œuvres dans toutes ses publications et communications (site Web, réseaux sociaux, catalogue, etc.).

Envoi des œuvres

- Les frais d'envoi vers Trois-Rivières sont à la charge de l'artiste.
- Les frais de retour sont à la charge de la BIECTR jusqu'à 125 \$CA. Les frais excédant 125 \$CA pour le retour seront à la charge de l'artiste.

Coordonnées

Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières

1075, rue Champflour, Bureau 124
Trois-Rivières (Québec) Canada G9A 2A1

En soumettant votre dossier, vous acceptez l'ensemble de ces règles.